

Tunisie :les élections législatives qui viennent, le 26 octobre prochain, seront déterminantes pour le pays.

Publié par Charles Millon · 22 octobre 2014, 18:26

Malgré sa constitution modérée adoptée en janvier dernier, pèse encore sur la Tunisie l'épée de Damoclès de l'islamisme.

Les élections législatives qui viennent, le 26 octobre prochain, seront déterminantes pour le pays.

En effet, Ennahda, le parti lié aux Frères musulmans, qui avait hérité du pouvoir après la chute de Ben Ali, avant d'en concéder une partie à un « gouvernement de technos » il y a quelques mois, est en embuscade.

Rached Ghannouchi, son président, est en tournée promotionnelle actuellement en occident, notamment aux Etats-Unis, où il vante un islam modéré.

Familier du double discours depuis de longues années, celui qui il y a un an demandait aux salafistes « encore un peu de patience » avant de s'élancer en liberté dans le pays, est prêt aujourd'hui à envisager une alliance avec les anciens partisans de Ben Ali.

C'est dire si la possibilité que le pouvoir lui échappe l'effraie.

Contre ces partis qu'il qualifie d'extrême-gauche, comme celui de Beji Caïd Essebsi, Nida Tounes, le mouvement islamiste ne recule devant rien.

Son bilan économique reste désespérément creux ?

Il feint de laisser entrer au gouvernement des experts issus de la société civile, tel Mehdi Jomaa, l'actuel Premier ministre, dont il est en réalité très proche.

La guerre contre le terrorisme ? En paroles, il la pratique et se propose comme médiateur avec la Libye ou le Yémen.

Dans les faits, il demeure proche du Hamas, de l'Arabie saoudite ou du Qatar, suivant les jours.

Or, à l'heure où le terrorisme islamique prend des proportions effrayantes, où la Libye est en proie à l'anarchie, que rien n'a été réglé dans le Sahel, pas même au Mali où se reforment les anciens groupes séparatistes ; alors que l'avenir de l'Algérie est imprévisible, puisque les jours de son président sont manifestement comptés, la France et plus généralement l'Europe ont besoin d'un allié sûr dans la région, pour que les dernières digues ne sautent pas.

Une Tunisie chaotique ou même islamiste est un luxe que la France ne peut se payer.

La Tunisie, malgré les impérities de la dictature de Ben Ali, fut sans doute le pays le plus avancé de la région en matière de libération des femmes et d'éducation des peuples, héritage de l'ère Bourguiba.

Son économie elle-même semblait presque prospère, bien que l'intérieur du pays, ferment de la révolution ait été oublié au profit des côtes touristiques.

Aujourd'hui, l'exode rural crée un nouveau lumpenprolétariat urbain à qui l'on ne promet aucun avenir, l'Etat incapable de protéger ses frontières en a fait une passoire pour migrants subsahariens à destination de l'Europe et de ses marches mêmes un terrain de jeu pour groupes terroristes.

Les beaux discours de M. Ghannouchi et de ses alliés ne parviennent plus à masquer l'échec patent de la politique des Frères, même au point de vue social : habiles pour choyer les pauvres quand ils ne sont pas au pouvoir et se créer une clientèle, ils se révèlent incapables de mener une politique véritable à la tête d'un Etat.

L'Egypte de Morsi en a administré une bonne preuve.

Ni la France ni l'Europe ne peuvent ni ne doivent intervenir dans le processus d'élections démocratiques en cours.

Il est cependant de leur devoir autant que de leur intérêt d'avertir les populations tunisiennes du désastre qu'elles se préparent si elles votent une fois encore pour le parti islamiste.

Du Proche-Orient à l'Afrique sahélienne, ce monde est une poudrière. Et la Tunisie est au milieu.

Charles Millon



L'Europe devant les séparatismes et le fédéralisme

Publié par Charles Millon · 20 octobre 2014, 19:52

Une révolution silencieuse a lieu en Europe.

Obnubilés par les questions de relance économique et par le poids de la dette, gouvernements et commission européenne refusent de regarder en face le problème qui leur est posé, et d'affronter le défi qui leur est lancé.

Ce problème est celui des frontières.

Mais il revêt une double complexité, car il concerne à la fois les frontières extérieures et les frontières intérieures de l'Europe.

Le président français François Mitterrand avait ce mot mystérieux et clairvoyant quand on l'interrogeait sur les frontières de l'Europe : « L'Europe est partout là où il y a des monastères bénédictins ».

La crise ukrainienne corrobore ce jugement aux apparences hâtives.

La véritable scission intérieure du pays recoupe celle des religions, lesquelles sont productrices de culture : l'ouest ukrainien qui tend vers l'Europe est majoritairement catholique, et d'ascendance historique polonaise ; l'est est orthodoxe et naturellement inscrit dans le giron russe.

Ces frontières civilisationnelles ne sont certes pas intangibles ni gravées dans le marbre, mais une politique réaliste d'organisation du monde doit les prendre en

compte.

De même que l'entrée de la Turquie en Europe - heureusement repoussée, quand l'on voit que le pays accueille aujourd'hui les leaders des Frères musulmans - posait surtout un problème de civilisation et de religion, la frontière orientale de l'Europe se heurte à l'imperium historique russe.

Le génie politique consisterait à traiter d'égal à égal, sans mépris et sans naïveté, avec Vladimir Poutine, pour redéfinir des zones d'influence justes, que modèreraient des Etats-tampons.

Mais, plus loin que ce problème, à y regarder de près, l'ouest européen ne sait plus lui-même qu'il est véritablement, Ecosse, Catalogne, Pays basque, Lombardie, Bavière, cette Europe actuelle fourmille de régions, de provinces qui réclament une autonomie supérieure, voire une indépendance complète.

Même si le résultat du référendum écossais a été négatif, le phénomène reste profond, et les dirigeants britanniques eux-mêmes l'ont admis.

L'Assemblée de Catalogne a, elle, décidé de lancer un référendum pour l'indépendance du territoire, contre l'avis de Madrid.

Et les réactions des autres capitales, autant bruxelloises que nationales, consistent plutôt en un silence gêné qu'en une affirmation de principes.

Car des principes en la matière, plus personne n'en possède vraiment : l'indépendance du Kosovo ou à un autre niveau, la séparation de la Tchéquie et de la Slovaquie ont montré que les frontières, souvent tracées au cours des XIX^e et XX^e siècles n'étaient pas intangibles.

Mais si en Europe de l'ouest, malgré l'absence de réponse claire, le processus garde des dimensions paisibles et démocratiques, ce qui se passe en Europe centrale et de l'est manifeste le trouble général du Vieux continent.

En Ukraine, face aux appétits de la Russie naturellement impériale, l'Union européenne a été incapable de réagir calmement et diplomatiquement.

Cachée derrière les Etats-Unis, elle a été obligée d'admettre les revendications des séparatistes pro-russes, perdant la partie face à Vladimir Poutine.

Il faut pourtant se poser la question de la fin du système westphalien, qui depuis trois siècles a confondu l'Etat et la nation.

Il faut aussi admettre que l'on n'a jamais réussi à remplacer les systèmes impériaux qui prévalaient dans ces régions-ci, et qui se sont effondrés en 1918 puis en 1991.

Comprendre ce qui se passe, c'est admettre que la dimension, la mission et le rôle d'une bonne part des Etats européens ne correspondent plus au monde moderne.

Ces Etats sont soit trop petits, soit trop grands.

Or, les citoyens ont aujourd'hui soif de retrouver une proximité politique. Car une région possède une histoire, des familles, des paysages évidents, avec lesquels on noue une familiarité immédiate.

Pourquoi l'avenir de l'Europe ne s'inscrirait-il dans ce cadre ?

Ce qui se manifeste à travers cette volonté d'indépendance ou d'autonomie accrue, c'est la réaction à l'hybris qui sévit ici depuis 1945.

Une hybris qui au nom de grands projets industriels, économiques ou d'aménagement du territoire, a sacrifié les peuples, leurs modes de vie, leurs racines et leurs attachements locaux.

Après la rapide période d'extension des Trente Glorieuses, principalement due au bas coût de l'énergie mondiale, l'Europe s'est réveillée avec la gueule de bois.

Et l'on redécouvre, mais un peu tard, l'adage de Schumacher, c'est-à-dire que « small is beautiful ».

On redécouvre aussi ce qu'affirmait il y a quarante ans le philosophe Ivan Illich, c'est-à-dire « qu'au-delà d'un niveau critique de consommation d'énergie par tête, dans toute société, le système politique et le contexte culturel doivent dépérir ».

Au lieu de commencer par se définir économiquement pour trouver une identité propre, l'Europe aurait tout intérêt à renverser les priorités et à procéder en sens inverse : c'est en laissant le pouvoir concret redescendre vers les communautés locales et les collectivités de base que non seulement elle réapprendra qui elle est, mais qu'en sus, elle redonnera à ses peuples les moyens de se développer

économiquement et partant de recouvrer leur dignité.

Les cas de l'Allemagne et de la France prouvent que les collectivités les plus efficaces en nombre de matières sont respectivement les Länder et les Régions : les transports, la culture, l'éducation, partout où l'on a expérimenté leur gestion à ces niveaux territoriaux, les gains en ont été accru et la confiance avec les citoyens, qui se sentent ainsi maîtres de leurs destins, restaurée.

A l'heure où l'on parle tant de démocratie participative, il est temps de s'y risquer réellement, notamment avec ces référendums d'initiative populaire, que pratique déjà notre voisine suisse.

Il faut néanmoins relever que ce sont les régions riches qui évidemment réclament aujourd'hui la séparation ou l'indépendance : c'est pourquoi demeure naturellement le besoin d'une collectivité supérieure qui en contrepartie d'attributions particulières (Défense, environnement, ou certains transports) mette en place une politique de péréquation entre toutes les collectivités locales.

Paradoxalement une Europe puissante et capable d'intervenir dans l'ordre du monde, ne se fera pas sans un retour vers sa base.

Car, rappelons-le, la démocratie, si elle consiste dans un mode de gouvernement issu du plus grand nombre, n'existe pourtant pas si elle ne protège pas du même mouvement ses minorités. Dans ce sens, le temps des Etats centralisateurs et méprisant des identités locales, est passé.

Il est temps que nous grandissions en sagesse politique, c'est-à-dire que nous diminuions nos modes de contrôle, de surveillance et de standardisation.

Un nouveau mode d'organisation décentralisé, et plus si affinités, et sans doute la clef de l'avenir de l'Europe, le retour à son identité et à un fonctionnement économique plus juste et plus respectueux de l'homme.



Comment répondre réellement au défi de Daech ?

Publié par Charles Millon · 13 octobre 2014, 18:12

Certainement, la politique est l'art du possible.

Mais le possible, comme son nom l'indique, exige quelques limites.

La coalition qui agit actuellement en Irak et en Syrie contre l'EI a cru bon de nouer une alliance avec le Qatar et l'Arabie saoudite.

Le but avoué est sain : montrer qu'il ne s'agit pas d'une guerre de l'occident contre un monde arabo-musulman conçu comme un seul bloc monolithique.

Et il est vrai que les premières victimes de Daech sont les populations locales, qu'elles soient chrétiennes, yazidis ou de minorités musulmanes.

La longue apathie de la communauté internationale devant les crimes et massacres commis en Irak et en Syrie a été stupéfiante.

L'ONU, par exemple, qui avait dépêché une commission depuis 2011 pour enquêter sur les faits de guerre dans le conflit syrien, a attendu le 15 août pour adopter une position commune sur le sort fait aux minorités par l'Etat islamique, notamment les Yazidis et les chrétiens.

Les Américains sont intervenus en bombardant les positions ennemies pour soutenir des Kurdes débordés, de leur propre chef. Saine et nécessaire intervention, certes.

Mais un examen de conscience international serait nécessaire pour savoir qui finance et porte les idées de l'EI.

Il faut dénoncer le double jeu, celui des pétromonarchies du Golfe, mais pas seulement.

Les Américains notamment sont responsables : pour garantir leurs fournitures en pétrole, ils ont longtemps fait preuve d'une coupable mansuétude.

La France aussi est responsable, elle qui a vendu des armes sans se soucier de

leur destination finale et qui pour obtenir des gros contrats avec le Qatar, sur le Rafale par exemple, a fermé les yeux sur les agissements louches de l'émirat.

En réalité, cette étrange situation ne concerne pas que l'Irak malheureusement, mais une grande part du monde arabe, jusqu'à la Libye, et même une partie de l'Afrique noire, avec les Shebabs de Somalie, et Boko Haram au Nigéria.

Il importe de dire haut et fort, enfin, que ces mouvements terroristes ne sont pas nés ex nihilo, ni ne se financent tout seuls.

Mais il faut que la coalition soit aussi enracinée : d'abord, il faut qu'elle ne soit pas simplement militaire. Mais aussi économique, politique et idéologique puisqu'elle fait face à un nouveau totalitarisme qui vise ces quatre desseins-là.

Pour remédier à cette situation, l'ONU et les instances internationales en général seraient avisées de se souvenir du précédent de l'apartheid d'Afrique du Sud : nombre de pays arabes actuels traitent leurs minorités exactement comme le faisait le régime d'apartheid.

A l'époque, l'ONU avait voté des déclarations et résolutions qui qualifient le régime d'apartheid de « crime contre l'humanité » - comme l'adoption en 1973 de la Convention internationale pour l'élimination et la répression du crime d'apartheid - permirent d'isoler le pays sur la scène internationale pour provoquer son écroulement final.

Cette technique du boycott a fait ses preuves : on se demande ce que le monde attend pour l'appliquer aux trop nombreux régimes qui financent aujourd'hui le djihadisme.

Le « califat » est une barbarie. Mais l'Arabie saoudite, le Qatar, le Soudan, la Somalie, le Yémen, eux non plus ne tolèrent pas l'existence des chrétiens ni des autres minorités religieuses.

Au Maroc et en Algérie encore, quoique constitutionnellement il existe un droit des minorités, dans les faits, il est impossible d'y vivre en tant que chrétien.

Nous ne pouvons pas nous habituer à cette situation, ou alors nous ne sommes plus l'occident et nos valeurs n'ont aucun sens, et ne veulent rien dire.

Il y a un principe des minorités qu'il faut faire appliquer sans faiblir.

Il est d'ailleurs étonnant que le seul nom que l'on arrive à donner à ce territoire de terreur soit « l'Etat islamique ».

Comme il y avait une « Union des Républiques socialistes soviétiques » dont aucun terme n'indiquait la localisation géographique, cette dénomination témoigne de l'actualité de la pensée totalitaire.

Ces islamistes, qui ne reculent devant rien pour établir leur pouvoir, ni décapitation, ni assassinat des populations civiles, ni mutilation, s'inscrivent ainsi dans la suite de cette longue idée de territoire nettoyé de ses éléments « impurs » qui court dans le monde depuis au moins deux siècles.

En face, nous autres occidentaux, continuons de croire que notre civilisation est immortelle.

Que nous ayons défait deux grands totalitarismes au cours du siècle dernier semble nous interdire de nous interroger sur les menaces extrêmement pressantes à quoi nous devons faire face aujourd'hui.

Sur une menace précisément, celle du djihadisme mondialisé.

Les événements actuels, dont l'Etat islamique est la figure la plus identifiable et la plus cruelle, n'ont pas que des ressorts politiques, ou économiques, contrairement à ce que l'on essaie de nous faire accroire souvent.

Le nouvel ennemi, que nous n'avons pas recherché mais qui nous a désignés comme tel, est pétri de fanatisme et d'idéologie : il combat pour des convictions certainement déformées ; pour une foi, sans doute dénaturée puisqu'on nous le dit, mais pour une foi tout de même.

Ce qui ne laisse de nous interroger sur notre capacité à y répondre.

Car l'engagement religieux de ces islamistes leur promet le paradis, par quoi ils n'ont pas peur devant la mort.

Oh, l'on dira que nos armes supérieures nous protègent de leur vindicte.

On a vu cependant plusieurs fois dans l'histoire les faibles vaincre les forts, seulement parce qu'une croyance, religieuse ou politique, les animait.

En réalité, nous sommes entrés dans une guerre de religion, et le monde politique

occidental parce qu'il n'est plus religieux n'arrive pas à comprendre ce qui se passe.

Avec l'Etat islamique, ou Daech, comme on voudra l'appeler, nous fait face un bloc géographique presque cohérent qui nous désigne comme ennemi et qui possède des relais idéologiques chez nous, des populations sympathisantes de l'intérieur.

La France, par exemple, avec près de 1.000 départs recensés depuis 2012, constitue aujourd'hui le premier contingent de djihadistes occidentaux opérant en Syrie et en Irak.

L'Etat islamique, mais aussi toutes les cellules d'Al-Qaida, comme Khorasan, ou celle qui a enlevé l'otage français en Algérie, est travaillé par le millénarisme et l'universalisme de son combat.

Il n'y aura pas de trêve pour nous. Les têtes de l'hydre sont nombreuses et comme dans le mythe ont tendance à repousser plus nombreuses quand on les tranche.

Non seulement des populations, en Syrie et en Irak, souffrent déjà du joug barbare que leur imposent ces combattants venus du monde entier, et dont la drogue, semble-t-il, comme le captagon, redouble la ferveur meurtrière, mais c'est encore ici même, à l'intérieur des pays occidentaux que par le truchement de Français de fraîche date de culture musulmane, ou de convertis, que se profile le risque d'attentats ou d'attaques violentes.

Il ne s'agit pas de céder à la paranoïa ou à une quelconque loi des suspects, et il faut se garder de la tentation de faire de l'antiterrorisme une politique de contrôle général des populations.

Mais il faut dans le même temps comprendre que la guerre est déclarée et qu'elle ne sera sans doute pas moins longue que la guerre froide contre le bloc communiste.

Se pose donc aussi le problème de la défense que l'on met en œuvre face à des phénomènes comme l'EI, la Libye, ou Boko Haram.

Notre système de défense est actuellement inadapté. Il faut imaginer autre chose pour contrer ces phénomènes de guerre asymétrique.

La dissuasion nucléaire et les armements lourds ne sont pas d'un grand secours dans ces circonstances.

Ce sont principalement les forces spéciales et les moyens de surveillance qui doivent être développés.



DAECH: nous sommes entrés dans une guerre de religion

Publié par Charles Millon · 24 septembre 2014, 18:48

Nous autres occidentaux, continuons de croire que notre civilisation est immortelle.

Ce n'est pas parce que nous avons défait deux grands totalitarismes au cours du siècle dernier que nous devons nous interdire de nous interroger sur les menaces extrêmement pressantes auxquelles nous devons faire face aujourd'hui.

Et sur l'une d'entre elle, plus que les autres, celle du djihadisme mondialisé : le totalitarisme vert.

Les événements actuels, dont l'Etat Islamique (EI) est la figure la plus identifiable et la plus cruelle, n'ont pas que des ressorts politiques ou économiques, contrairement à ce que l'on essaie de nous faire croire.

Le nouvel ennemi qui nous déclare la guerre, sans que nous ne l'ayons cherché, est pétri de fanatisme religieux: il combat pour des convictions déformées; au nom d'une foi sans doute dénaturée, mais au nom d'une foi tout de même.

Nous sommes entrés dans une guerre de religion, et le monde politique occidental parce qu'il a évacué la dimension religieuse est dans l'incapacité de comprendre ce qui se passe.

Avec l'Etat islamique, nous fait face un bloc géographique presque cohérent qui

nous désigne comme ennemi et qui possède des relais idéologiques chez nous, des populations sympathisantes de l'intérieur.

La France, avec près de 1.000 départs recensés depuis 2012, constitue aujourd'hui le premier contingent de djihadistes occidentaux opérant en Syrie et en Irak.

L'Etat islamique, mais aussi toutes les cellules d'Al-Qaida, comme Khorasan, ou celle qui a enlevé l'otage français en Algérie, sont travaillées par le millénarisme et l'universalisme de leur combat.

Il n'y aura pas de trêve pour nous car le Djihad leur promet le paradis, et de ce fait ils n'ont pas peur devant la mort.

Les têtes de l'hydre sont nombreuses et comme dans le mythe ont tendance à repousser plus nombreuses quand on les tranche.

Non seulement les populations, en Syrie et en Irak, souffrent déjà du joug barbare que leur imposent ces combattants venus du monde entier, et dont la drogue, semble-t-il, comme le captagon, redouble la ferveur meurtrière, mais c'est encore ici même, à l'intérieur des pays occidentaux que par le truchement de Français de culture musulmane, ou de convertis, que se profile le risque d'attentats ou d'attaques violentes.

Ce qui nous amène à nous interroger sur notre capacité à répondre à ce défi.

Beaucoup pensent que nos armes supérieures nous protègent de la vindicte : on a vu plusieurs fois dans l'histoire les faibles mus par leur seule foi religieuse ou politique, vaincre les forts.

Il ne s'agit pas de céder à la paranoïa.

Mais il faut comprendre que la guerre est déclarée avec le totalitarisme vert : elle ne sera sans doute pas moins longue que la guerre froide contre le totalitarisme rouge...

Charles Millon



Proche-Orient et guerre du gaz

Publié par Charles Millon · 23 septembre 2014, 19:36

Le 26 août 2014 un accord de cessez-le-feu a été conclu après 50 jours de conflit qui ont fait plus de 2.140 morts et 11.000 blessés parmi les Gazaouis et 74 côté israélien, Palestiniens et Israéliens s'étaient donnés un mois pour reprendre les discussions concernant l'enclave palestinienne de la bande de Gaza.

Cinquante ans de tensions permanentes, plusieurs guerres, un flot d'horreur et le risque constant de voir s'embraser une région fébrile.

Peut-être sommes-nous face à un conflit dont l'ampleur dépasse largement ceux des précédentes décennies, et dans lequel l'Europe pourrait se retrouver entraîné, inexorablement et pour longtemps.

Ce conflit porte un nom : la guerre du Gaz. Car derrière la guerre - menée selon Israël contre le terrorisme à Gaza, et selon le Hamas contre le sionisme impérialiste - s'en dissimule une autre, moins médiatisée.

Un vent mauvais pourrait bien souffler pour longtemps dans ce « Levantin », antique zone de migration entre le continent africain et l'Eurasie, qui part de l'Égypte et remonte jusqu'en Turquie ; il balayerait sur son passage les côtes de Gaza, Israël, Chypre, le Liban et la Syrie. Rebaptisé « Levantine Energy Corridor » par les multi nationales pétrolières, cette partie Est du bassin Méditerranéen fait l'objet depuis plus d'une vingtaine d'années de recherches poussées en matière d'hydrocarbures. D'importantes réserves de gaz et de pétrole y ont été découvertes au début des années 2000.

Trois grands bassins se dessinent : l'un au sud de Chypre, l'autre au large du Liban et de la Syrie, le dernier au large de la bande de Gaza et d'Israël. Pas loin des grandes réserves égyptiennes.

Des zones territoriales maritimes aux contours non déterminés, qui vont à coup sûr être farouchement disputés dans l'avenir, laissant entrevoir d'autres conflits dans cette région.

Selon plusieurs sources, qui généralement demeurent anonymes, l'une des raisons de l'invasion militaire de la Bande de Gaza par les forces israéliennes vise directement le contrôle et la possession de réserves stratégiques de gaz offshore.

A 30 km des côtes palestiniennes se trouve en effet un gros gisement de gaz naturel, baptisé Gaza Marine, estimé à 30 milliards de mètres cubes pour une valeur de plusieurs milliards de dollars. D'autres gisements de gaz et pétrole, selon une carte établie par l'agence gouvernementale américaine U.S Geological Survey se trouveraient en terre ferme à Gaza et en Cisjordanie.

Ces réserves de gaz ont été sur le papier attribuées pour une exploitation de 25 ans par l'Autorité palestinienne à British Gas (BG Group) et à son partenaire d'Athènes, Consolidated Contractors International Company (CCC), propriété du Liban et de la famille Sabbagh Koury. Sur le papier seulement, puisque depuis jamais les conditions de sécurité minimales n'ont été réunies pour que l'exploitation puisse simplement commencer.

Imaginer que l'un des buts de la guerre présente menée par Israël, baptisée opération « Bordure protectrice », vise le contrôle des ressources gazières ne relève pas de la paranoïa, si l'on veut bien prendre en compte les faits suivants : l'actuel ministre de la défense de Tel Aviv, Moshe Ya'alon, s'inquiétait en 2007, juste avant l'opération militaire « Plomb Fondu » dirigée elle aussi contre la bande de Gaza, que cette source potentielle de revenus qu'est le gaz ne serve pas à aider à la construction d'un Etat palestinien, mais bien à financer des attaques terroristes contre Israël.

Il avait alors évoqué la possibilité, pour le Hamas, d'utiliser ces fonds pour attaquer le Fatah: « Sans une opération militaire permettant de chasser le Hamas des postes de commandement de Gaza, aucun forage ne peut débuter sans l'accord du mouvement islamistes radical », disait-il. L'opération Plomb Fondu n'avait, à l'époque, pas permis d'atteindre ses buts (éradiquer le Hamas), mais avait coûté la vie à près de 1400 Palestiniens dont 773 civils et 9 Israéliens (dont 3 civils).

Selon les sources, plusieurs scénarios sont envisageables : certains évoquent l'ambition d'Israël d'éliminer le Hamas dans la bande de Gaza afin de « générer un climat politique permettant de mener à un accord sur le gaz », ce qui impliquerait un accord avec le Fatah de Mahmoud Abbas dès lors qu'il aurait repris le pouvoir sur la bande de Gaza. Déjà en 2012, le premier ministre Benjamin Netanyahu appelait de ses vœux cet accord que le Hamas, exclu des négociations, avait naturellement rejeté par avance.

D'autres imaginent qu'Israël, Fatah ou pas Fatah, projette dans tous les cas d'exploiter le gaz à son propre profit : le contrat qui avait été négocié par BG Group avec les Palestiniens, aurait depuis été renégocié avec l'Etat Israélien. Mais, encore selon d'autres sources, des négociations auraient aussi eu lieu entre l'Autorité Palestinienne et le russe Gazprom pour développer le champ gazier de Gaza.

Dans tous les cas, l'enjeu du gaz devient colossal dans cette partie du Proche-Orient qui jusque là n'avait pas été habituée à en être bénéficiaire ou victime. Car d'autres gisements offshore ont été découverts en Méditerranée, au large des côtes israéliennes, qui risquent d'engendrer d'autres conflits territoriaux : ainsi, depuis mars 2013, Israël peut compter sur des ressources gazières propres grâce à l'exploitation du champ de Tamar, situé dans sa zone maritime et dont la capacité est évaluée à 238 milliards de mètres cubes. Outre la consommation nationale, cette poche de gaz naturel permettra à Israël d'exporter une partie de

la production vers la Jordanie.

Mais la vraie source de conflit est ailleurs : le champ du « Léviathan » situé plus au nord, loin des côtes de Gaza, dont les ressources sont estimées à près de 500 milliards de mètres cubes.

Le problème est que ce gaz et l'éventuel pétrole qui se trouverait dessous se trouvent dans une zone marine frontalière que se disputent outre Israël, le Liban et Chypre.

Un tel volume, s'il était exploité, pourrait transformer Israël en exportateur net vers l'Europe, la Jordanie et l'Égypte, modifiant ainsi fondamentalement les relations de l'Etat hébreu avec son voisinage.

Jusque là, en effet, Israël était tributaire de l'Égypte pour le gaz et les soubresauts du printemps arabe au Caire, tarissant partiellement les livraisons, avaient passablement agacé Tel Aviv.

Les gisements en eux-mêmes sont inclus dans la Zone Economique Exclusive (ZEE) israélienne (zones définies à la convention de Montego Bay sur le droit de la mer en 1982, délimitant un espace de 200 miles marins - environ 370 km - à partir des côtés de l'Etat en question).

Cependant, le Liban conteste le principe de la ZEE, pourtant fruit du droit international. Selon lui, la frontière entre les deux ZEE n'a pas de fondement légal et ne résulte d'aucun accord entre les deux Etats.

S'il paraît difficile qu'Israël trouve un accord avec le Liban, où loge son ennemi juré, le Hezbollah, plus curieuses sont les nouvelles relations, apparemment cordiales, qu'il a noué avec la Russie de Vladimir Poutine.

Les causes en sont multiples, notamment la position d'accusé dans laquelle se retrouvent les deux nations devant la communauté internationale : la Russie à cause de l'Ukraine, Israël à cause de Gaza et des territoires palestiniens en général.

Mais il se peut encore qu'Israël, devant le refroidissement de ses relations avec les Etats-Unis de Barak Obama, ait trouvé dans la Russie un nouvel interlocuteur de poids, notamment pour traiter indirectement avec l'Iran.

De plus, la qualité des rapports d'Israël avec ses voisins proche-orientaux étant, on le sait, exécrables, il pourrait se trouver dans la situation paradoxale d'être privé de débouchés pour son gaz éventuel.

On pourrait ainsi supposer que la Russie serve aussi d'intermédiaire pour une voie du gaz inédite qui passe par la Syrie de Bachar el Assad, venant se raccorder ensuite sur South Stream, le gigantesque gazoduc que Vladimir Poutine est en train de construire avec l'aide du consortium italien ENI et la participation de l'entreprise française EDF à destination de l'Europe, pour contourner l'Ukraine.

Ce qui porterait un nouveau coup, peut-être fatal, à Nabucco, le grand rival de South Stream qui, soutenu par l'Union européenne et les Etats-Unis pour faire pièce aux Russes, devait transporter le gaz d'Azerbaïdjan et d'Iran, vers la même

Europe.

Le jeu de la Turquie reste trouble, puisque les deux pipelines sont censé passer par son territoire, et les moulinets de bras d'Ankara face à Israël (le Premier ministre turc avait qualifié le sionisme de « crime contre l'humanité ») ne pèseront certainement pas lourd devant les enjeux financiers et géostratégiques du nouveau gaz méditerranéen.

Si tout ceci demeure pour le moment à l'état de supposition, on ne peut ne pas voir qu'un nouveau grand jeu se met en place dans la région, dont les termes dépassent le simple et cruel problème de Gaza occupée par le Hamas.

Charles Millon



De la Somalie au Nigéria

Publié par Charles Millon · 7 septembre 2014, 20:51

D'est en ouest, le continent africain est actuellement le théâtre de guerres qui, pour avoir des enjeux parfois locaux, commencent pourtant à prendre une cohérence d'ensemble inquiétante.

C'est toute la bande sub-sahélienne, c'est-à-dire le nord de l'Afrique noire qui est touché par ces conflits.

Que certains soient anciens, comme celui qui secoue la Somalie, ou très récents comme au Nigéria, il demeure indéniable qu'ils ont tous, directement ou indirectement, des racines islamistes.

Mais ils posent aussi, encore une fois, la question des frontières africaines, soit de leur incohérence au regard des populations, soit de leur porosité.

Sil'on trace une diagonale du nord-Mali jusqu'à la Somalie, quasiment tous les pays qu'elle traverse, à la notable exception du Niger et du Tchad, sont travaillés ou par des conflits internes ou par des actes terroristes : Mali, Extrême Nord du Cameroun, Nigéria, Centrafrique, Sud-Soudan, Kenya et donc Somalie, aucun de ces pays n'est aujourd'hui à l'abri d'une déstabilisation.

Trois problématiques différentes, mais accumulées, sont à l'oeuvre : les tribus, la

question religieuse et les ressources naturelles.

Cette trinité qui concerne toute l'Afrique noire devient évidemment plus brûlante à la frontière de deux civilisations que recouvre partiellement la frontière de deux religions, l'islam et le christianisme (sans oublier l'animisme, généralement dissimulé ou minoré) : au nord, une civilisation plutôt pastorale, marquée par une certaine arabisation ; au sud, la civilisation plus sédentaire de l'Afrique noire.

Est-ce un choc des civilisations ?

En partie, oui, et l'on aurait tort d'oublier les leçons de Huntington ou de les balayer d'un revers de main.

Au Nigéria, au Sud-Soudan, en Centrafrique, ce sont bien des guerres civiles religieuses à quoi on a affaire.

En Somalie, c'est plutôt le poison djihadiste, déversé là depuis vingt ans, dans un pays qui n'a jamais connu d'Etat fort.

Au Mali, se conjugue les facteurs tribaux et religieux, quoique ce soit à l'intérieur même de l'islam que la scission s'opère.

Devant cette avancée de l'islamisme guerrier, à quoi s'ajoute comme dans d'autres parties du monde, la lutte pour le contrôle des ressources naturelles, ainsi qu'on le voit au Nigéria, s'affrontent deux théories, qui ont chacune leurs avantages.

Il y a d'abord celle qui consiste à pousser à la tête d'un pays, ou à le soutenir s'il y est déjà, un homme fort, tel Idriss Déby au Tchad dont la politique, non seulement apaisera les populations mais encore contiendra la poussée islamiste vers le sud.

C'est ce que l'on a reproché aux forces occidentales quand elles ont fait tomber Mouammar Kadhafi : n'avoir pas pris en compte que sa disparition laissait le champ libre, dans une immense région, à des groupes terroristes, tribaux ou djihadistes, désormais armés jusqu'aux dents.

C'est aussi le rôle que jouent dans une moindre mesure Blaise Compaoré au BurkinaFaso, Mahamadou Issoufou au Niger ou Paul Biya au Cameroun.

C'est aussi ce rôle de digue que la France cherche à maintenir à tout prix au Mali,

quoique le gouvernement soit faible pour le moment.

Mais il y a aussi une autre voie, que de nombreux africanistes et connaisseurs de la région défendent : la voie d'un fédéralisme à l'africaine.

Il ne s'agit pas d'entendre par là la création d'une autorité supérieure aux Etats, à l'image de l'Union européenne, mais au contraire, la création d'entités subsidiaires à l'intérieur des Etats.

Ce redécoupage peut se faire de manière interne, mais aussi, parfois de manière externe, comme la création des deux Soudan l'a prouvé.

A l'intérieur des Etats, cela passerait par une plus large autonomie, par exemple dans le cas du Mali, où les Touaregs du nord pourraient décentement réclamer un transfert de compétences de la part de Bamako.

Le découpage hérité de l'époque coloniale a montré ses limites dans nombre de pays. Et c'est pourquoi, la nouvelle donne ne pourrait se faire sans une grande conférence internationale qui réunirait auprès des autorités africaines actuelles, les gouvernements occidentaux, aux premiers chefs desquels l'Europe.

C'est en effet un devoir pour elle que de participer à la réflexion d'une nouvelle organisation.

Un devoir d'abord parce qu'elle est responsable devant l'histoire, mais aussi parce que c'est elle qui, ayant le plus d'intérêts de tous ordres dans ces pays-ci, géopolitiques, économiques, civilisationnels, y est de fait le plus investie.

Enfin, parce qu'elle est à l'origine des grands principes démocratiques, comme la garantie des droits des minorités.

Aujourd'hui, dans tous ces pays que l'on a cités, mais auxquels il faudrait adjoindre nombre d'autres nations africaines, la politique ne se fait qu'au détriment des minorités qu'écrasent les majorités démographiques.

Or la démocratie ne peut reposer sur cet unique pilier que sont les masses de population.

Surtout en Afrique où les ethnies, les tribus ont longtemps eu des histoires et des cultures différentes et qui sont parfois liées de manière inextricable.

Enfin, cette Conférence africaine internationale implique l'Europe parce que c'est elle qui, en dernier ressort, subit les problèmes africains en matière de sécurité, d'immigration, d'islamisation, et de rupture de développement.

Si la solution se trouve évidemment dans les mains des Africains eux-mêmes, qui doivent se saisir de leur destin, il est nécessaire aujourd'hui que la communauté internationale leur donne les moyens de fonder des Etats stables, assez forts pour se permettre de décentraliser vraiment.

Le Sénégal constitue un très bon modèle, où la structure politique s'appuie notamment sur les antiques communautés musulmanes soufies pour faire régner la concorde.

Les Africains, comme l'humanité en général, n'ont pas besoin de représentations abstraites, éloignées de la réalité de leurs vies, qui plus est rongées par la corruption, l'autre grande plaie de ces pays.

Car c'est évidemment quand se produit un afflux soudain de richesses, souvent dû à une manne d'hydrocarbures ou minière, comme cela se voit au Nigéria, en Centrafrique et au Sud-Soudan, que les structures traditionnelles sont déstabilisées.

Parvenir à distribuer avec justice les bénéfices de l'exploitation de ces matières premières est un autre grand défi de cette Afrique malade de sa croissance trop rapide.

L'État islamique

Publié par Charles Millon · 1 septembre 2014, 17:04

L'apathie de la communauté internationale devant les crimes et massacres commis en Irak et en Syrie est stupéfiante.

L'ONU, par exemple, qui a dépêché une commission depuis 2011 pour enquêter sur les faits de guerre dans le conflit syrien, n'a par ailleurs toujours pas adopté de position commune sur le sort fait aux minorités par l'Etat islamique,

notamment les Yazidis et les chrétiens.

Les Américains sont intervenus en bombardant les positions ennemies pour soutenir des Kurdes débordés, de leur propre chef.

Saine et nécessaire intervention, certes. Mais où sont les mandats de l'ONU ? Va-t-on attendre qu'il n'y ait plus un chrétien vivant dans ces terres-ci pour condamner et réagir ?

En réalité, cette étrange situation ne concerne pas que l'Irak malheureusement, mais une grande part du monde arabe, jusqu'à la Libye, et même une partie de l'Afrique noire, avec les Shebabs de Somalie, et Boko Haram au Nigéria.

Il importe de dire haut et fort, enfin, que ces mouvements terroristes ne sont pas nés ex nihilo, ni ne se financent tout seuls.

Pour remédier à cette situation, l'ONU et les instances internationales en général seraient avisées de se souvenir du précédent de l'apartheid d'Afrique du Sud : nombre de pays arabes actuels traitent leurs minorités exactement comme le faisait le régime d'apartheid.

A l'époque, l'ONU avait voté des déclarations et résolutions qui qualifiaient le régime d'apartheid de « crime contre l'humanité » - comme l'adoption en 1973 de la Convention internationale pour l'élimination et la répression du crime d'apartheid - permirent d'isoler le pays sur la scène internationale pour provoquer son écroulement final.

Cette technique du boycott a fait ses preuves : on se demande ce que le monde attend pour l'appliquer aux trop nombreux régimes qui financent aujourd'hui le djihadisme.



Crise Ukrainienne

Publié par Charles Millon · 27 août 2014, 11:00

Nous sommes en 14, mais de quel siècle ?

Face à l'affaire ukrainienne, on peut s'interroger : s'agit-il du XXème ou du XXIème ?

En effet, en 1914 l'Europe s'embrasait par un subtil et pervers jeu d'alliance à la suite d'une sombre affaire balkanique et se déclarait à elle-même cette première guerre qui avant d'être mondiale fut une dramatique guerre civile, dont le résultat fut l'effondrement des grandes puissances européennes, la perte de leur influence et de leur rayonnement, et l'émergence de l'imperium illimité des Etats-Unis.

Aujourd'hui, c'est avec cette Russie dont l'histoire politique et culturelle, civile et religieuse témoigne de l'intégration dans la civilisation européenne que le Vieux continent menace de rompre des liens séculaires, par aveuglement ou par ineptie géopolitique.

Il est de la responsabilité des grands dirigeants du monde européen d'y réfléchir à deux fois avant que de s'aligner uniment sur les positions de l'ONU et des Etats-Unis. L'histoire ne pardonne pas deux fois la même erreur - si tant est d'ailleurs qu'elle nous ait pardonné la première.

Le premier devoir des Européens, s'ils veulent exister en tant que puissance, est le discernement.

Quel est aujourd'hui l'ennemi, celui qui menace intrinsèquement la stabilité, l'équilibre, l'harmonie et à terme l'existence de l'Europe, ce continent aux racines judéo-chrétiennes et à la double personnalité orientale et occidentale ?

Certainement pas les Russes ou Vladimir Poutine : aujourd'hui, l'ennemi de l'Europe, c'est évidemment d'abord l'islamisme radical dans son expression politique, démographique et surtout terroriste. Et sous un angle économique et civilisationnel, l'Inde ou la Chine dont la volonté d'expansion ne nous fera pas de quartier.

Les raisons de la crise ukrainienne touchent bien entendu aux difficultés de maturation d'une identité propre à un peuple, mais aussi à notre incapacité à nous mettre autour d'une table avec la puissance russe pour discuter diplomatiquement.

Le drame du vol de la Malaysia Airlines, même si l'on en ignore encore les responsables, démontre qu'à trop tarder à agir, on risque l'enlisement dans une sale guerre.

Les institutions européennes actuelles restent pendantes sur les questions de politique étrangère et de défense.

Chacun tire à hue et à dia, et manifestement, les intérêts immédiats de l'Allemagne ou de certains pays d'Europe centrale ne sont pas les mêmes que ceux de la France vis-à-vis de l'Ukraine et de la Russie.

Est-ce une raison pour ne pas initier une politique européenne et attendre que finisse le face-à-face Poutine-Obama ?

Non, l'Europe, du fait de sa proximité géographique et culturelle avec la Russie doit enfin devenir son premier interlocuteur dans ces « marches » que sont l'Ukraine ou la Biélorussie.

Le sentiment antirusse développé par certaines de nos élites, au motif que la grande nation ouralienne ne répondrait pas aux stricts critères démocratiques n'a pas sa place dans cette politique et dans ces négociations.

L'Europe doit participer activement à l'élaboration d'une fédération ukrainienne, solution qui s'impose évidemment.

Conférer de l'autonomie à la Crimée comme à d'autres territoires, notamment en suivant les lignes de partage des langues maternelles des populations est notre affaire, avec la Russie, bien plus que celle de l'administration de la Maison blanche.

L'Europe a beaucoup à partager avec son voisin russe, ne serait-ce qu'au point de vue de l'héritage culturel, religieux, littéraire et artistique qui nous est commun.

Nous avons du mal à nous comprendre avec la Russie de Vladimir Poutine : ce n'est certainement pas notre seule faute.

Poutine est-il un le si grand stratège que l'on dépeint ?

Au-delà de ses manifestations de force, hier en Géorgie, aujourd'hui en Ukraine, qu'elles soient à visage découvert ou masquées, il ne faut pas oublier que le dirigeant russe a besoin de mener une politique étrangère forte pour faire oublier à son peuple son échec interne.

Ainsi, l'économie russe actuelle ne se porte pas bien : Poutine a certes mis au pas les oligarques qui avaient prospéré sous Elstine, mais ça a été pour les remplacer par d'autres, aux ordres du Kremlin, mais qui perpétuent tout de même l'image d'une société à deux vitesses où une minuscule élite nargue un peuple toujours pauvre, désencastré de l'économie mondiale, à la démographie toujours faible et à l'espérance de vie pitoyable.

De même, le fantasme d'une Russie homogène culturellement et religieusement est à déconstruire : les banlieues de Moscou sont pleines de ressortissants des Républiques musulmanes d'Asie centrale et si Poutine joue le matador face au péril islamiste, arguant de la lointaine expérience russe avec les Tatars, il n'est pas interdit de croire que la Russie très chrétienne se réveille demain avec des apprentis-terroristes sur son sol, ou tout simplement avec des minorités revendicatives.

Et la très puissante manifestation du racisme en Russie, couplée à un mépris, pour le moins, vis-à-vis des personnes homosexuelles, ne plaide pas en faveur de l'harmonie sociale.

La Russie, enfin, reste extrêmement dépendante de son économie d'exportation de matières premières, principalement dans le domaine des hydrocarbures et des minerais. La richesse de ses sous-sols, incontestable, a tendance à écraser le reste des secteurs économiques et met le pays à la merci des variations de prix mondiales, comme la crise de 2007-2008 l'a prouvé.

Tous ces paramètres que nous venons d'énumérer doivent être pris en compte, ensemble, par les Européens s'ils veulent pouvoir penser une nouvelle relation, apaisée et ferme, avec le grand voisin aux 140 millions d'habitants.

Certainement, la Russie est un pays qui fait montre d'un fort nationalisme : mais est-il finalement plus puissant et plus agressif que celui des Etats-Unis, de la Chine ou de l'Inde ?

La question ne se situe pas précisément ici en fait, mais plutôt dans la capacité que nous avons à appréhender cette semi-étrangeté que constitue pour des Européens centraux et de l'ouest cet immense continent, et globalement tout le monde historiquement orthodoxe.

Héritier de Byzance, de la Grèce autant que des Khanats mongols, l'espace civilisationnel russe nous est comme un cousin lointain, plein de ressemblances qui parfois sont des pièges pour ce qu'elles recèlent de différences latentes.

Mais ce cousin nous est peut-être aussi proche finalement que le cousin américain : nous nous ressemblons, notamment dans le façonnement historique par le christianisme, mais nos christianismes eux-mêmes sont différents.

Nos espaces géographiques sont foncièrement antithétiques et partant le rapport des populations à la géographie : comme les Américains, les Russes sont les conquérants de grands espaces sauvages et rudes, à la différence des Européens qui habitent un jardin parfaitement ordonné et domestiqué.

Nos mœurs sont différentes et pourtant elles se rejoignent dans une certaine idée de l'universel, de l'homme, des rapports familiaux, de la place donnée à la femme et, dans la théorie au moins, dans notre compréhension des droits de l'homme.

La Russie demeure un voisin sauvage mais qui s'est aussi constitué depuis deux siècles en empruntant des traits déterminants à la culture européenne.

Ainsi, deux urgences s'imposent à la politique étrangère européenne et à sa diplomatie : la première, calmer la tendance « paranoïaque » russe actuelle, persuadée que l'Occident en général veut sa destruction ; la seconde, marquer fermement les limites de l'influence russe, notamment en Ukraine.

Ces deux préalables sont les conditions sine qua non pour que se réveille la politique étrangère européenne, c'est-à-dire qu'elle redevienne indépendante et forte, non pour asseoir une illusoire puissance, mais pour perpétuer la paix là où elle existe encore dans le monde.



La protection des chrétiens d'Orient

Publié par Charles Millon · 2 août 2014, 12:14

Assurer la protection des chrétiens d'Orient, garantir la liberté de culte, sont des obligations impératives pour toute démocratie attachée à la défense de la liberté personnelle et à la protection des minorités.

La France a traditionnellement, depuis François 1^o, toujours protégé, aidé, soutenu les chrétiens d'Orient.

C'est le résultat d'une longue histoire. Aujourd'hui, il est du devoir de tous les responsables religieux, politiques, intellectuels etc... de se mobiliser pour que les chrétiens d'Orient puissent continuer à résider là où ils habitent déjà depuis des siècles.

Bien sûr, nous devons leur assurer l'accueil s'ils doivent fuir et la France doit être pour eux une terre d'asile et d'espérance.

Mais si l'accueil des réfugiés est une priorité, il ne doit pas être compris comme l'acceptation de l'épuration islamiste, de l'injonction des jihadistes : Partez ou convertissez-vous à l'islam !

Nous assistons à l'émergence et au début d'un nouveau totalitarisme : le totalitarisme vert.

Il provoque des crimes contre l'humanité comme le souligne le secrétaire général de l'ONU. Il instaure des régimes politiques oppressifs, il atteint aux plus élémentaires droits de l'homme, il viole la dignité de la personne.

Que les responsables politiques en prennent conscience et que les experts des instances internationales, qu'elles relèvent de l'ONU ou de l'Europe, prennent des décisions aussi énergiques que pour l'affaire ukrainienne.

Que les responsables politiques tirent des conclusions des événements récents en

Irak et en Lybie : les interventions ont créé des situations pires que celles qu'on voulait modifier.

Dans ces deux pays, les droits les plus fondamentaux de la personne ont été bafoués.

Charles Millon



Les cinq péchés de la réforme territoriale | Le rendez-vous manqué de François Hollande Institut Thomas More | Note d'actualité

Publié par Charles Millon · 24 juin 2014, 18:30

Le 18 juin, le projet de réforme des collectivités territoriales sera présenté en Conseil des ministres.

Après plus de trente ans d'une décentralisation brouillonne et souvent réticente de la part de l'État, on ne peut que se réjouir des intentions affichées par l'exécutif depuis le 6 mai dernier. Au bout de deux ans, François Hollande tient-il enfin « la » réforme de son quinquennat ?

Réforme profonde et qui réclame du courage, tant les habitudes, les conservatismes, les frilosités sont nombreuses.

Économies budgétaires, simplification administrative, meilleure efficacité de l'action locale, meilleure répartition des compétences, plus grande proximité avec les citoyens, dynamisation et ouverture des territoires : tels sont les enjeux réels de la réforme des collectivités si l'on veut qu'elle

soit porteuse de vrais changements.

Hélas, tant dans la méthode que dans les objectifs affichés, on peut douter de l'efficacité du mouvement lancé par l'exécutif. Précipitation, dirigisme, manque de lisibilité de la réforme, manque de confiance dans les acteurs de terrain et absence de réforme de l'État préalable à la réforme des collectivités : passage en revue des cinq péchés de la réforme territoriale.

1 | La précipitation

Alors que les élections départementales (ex-cantonales) et régionales, dont le calendrier a été maintes fois changé, sont désormais fixées à l'automne 2015, l'exécutif s'engage dans une course de vitesse pour faire approuver sa réforme, qui prendra la forme de deux projets de loi (1), avant le mois d'octobre prochain.

En effet, la loi interdit toute réforme des collectivités territoriales au cours de l'année précédant des scrutins locaux (2).

Les élections départementales, initialement fixées en mars 2015, ont donc été déplacées à l'automne, en même temps que le scrutin régional. Pour respecter ces délais extrêmement courts, le chef de l'État a donc accéléré le rythme de la réforme annoncée par le Premier ministre lors de son discours d'investiture le 8 avril dernier.

Après la déroute du PS aux élections européennes du 25 mai, l'exécutif annonce que les projets de loi seront présentés en Conseil des ministres le 18 juin prochain.

Pourquoi un rythme si effréné ? Comment justifier qu'une réforme d'une telle ampleur soit annoncée, conçue et votée en quelques semaines ?

Touchant à l'équilibre institutionnel, aux pouvoirs locaux, aux services publics, à la vie des entreprises et des citoyens, pareil bouleversement exige du temps de conception, d'évaluation, de concertation et de préparation.

Rien de tout cela ! Pas d'évaluation non plus des réformes ou des tentatives de réformes antérieures (loi Defferre de 1982, loi Raffarin de 2004, Comité Balladur de 2009, échec du référendum alsacien de 2013, etc.) ou d'analyses comparatives avec des pays étrangers.

Dans la V^e République, il est un moment où de tels changements peuvent et doivent être débattus devant tous les Français : c'est l'élection présidentielle.

Or ni la fusion des régions, ni la disparition des départements, ni la montée en puissance des intercommunalités n'étaient présentes dans les « 60 propositions » de François Hollande lors de la campagne de 2012 (3). La soudaineté de ce grand chambardement risque d'éveiller plus de rejet que d'adhésion dans une société française prompt à la défiance.

2 | Le dirigisme

C'est seul, ou à peu près, que le chef de l'État a redessiné la carte des régions de France. Il semble, en effet, qu'il n'ait que peu consulté les élus locaux, se bornant à une série d'entretiens avec les responsables des partis politiques et à quelques échanges avec les présidents des exécutifs régionaux - souvent ses proches (4). La recherche de l'adhésion des élus comme des citoyens ne paraît pas faire partie de son plan de bataille. L'option d'une suppression pure et simple des départements n'a pas été retenue car elle aurait nécessité une modification constitutionnelle qui, elle-même, aurait réclamé une majorité des trois cinquièmes du Parlement convoqué en Congrès ou la voie référendaire (article 89 de la Constitution) - cette dernière solution étant souhaitée par une majorité de Français (5).

Ce mélange de dirigisme, auquel invitent certes les institutions de la Ve République, et du refus de la prise de risque que constitue tout débat soumis au vote (du peuple ou de ses représentants), fait planer une lourde menace sur le projet : celui de perdre une opinion pourtant, en soi, favorable à 68% à la réduction des échelons locaux (6). Sur une réforme qui touche de si près la vie des personnes sur leurs territoires - à travers l'organisation des services publics, l'école, l'accès aux services sociaux, etc. -, le « fait du prince » est un bien mauvais calcul.

3 | Le manque de lisibilité de la réforme proposée

Le diagnostic a bien été posé par Jean-Christophe Fromantin, député-maire de Neuilly-sur-Seine et président de l'association Territoires en Mouvement : « il manque une vision ambitieuse et une méthodologie rigoureuse qui tiennent compte de l'historique et des cultures de nos territoires, et qui pose le débat en

termes de stratégie, de développement et de subsidiarité » (7). Ne revenons pas sur l'élaboration de la nouvelle carte des régions ; outre la méthode dont on vient de parler, la fluctuation du nombre de régions finalement retenu (d'abord 11, puis 12, puis 15, puis 17, puis à nouveau 12 et enfin 14...) en dit long sur le flou des objectifs et des intentions.

Dans sa tribune publiée dans la presse régionale le 3 juin dernier (8), le Président de la République fait certes un choix à peu près clair en fondant sa réforme sur les régions (14 « grandes régions ») et les communes (et les intercommunalités qui devront regrouper au moins 20 000 habitants, au lieu de 5 000, à partir du 1er janvier 2017). Mais il reste flou sur trois points majeurs.

D'abord, l'avenir des départements. Au lieu de les supprimer dès maintenant (ce qui aurait permis de faire l'économie de l'élection de l'an prochain), le président se contente d'indiquer que « l'objectif doit être une révision constitutionnelle prévoyant la suppression du conseil général en 2020 »... Manière de dire qu'il laisse ce délicat dossier à son successeur. Mais il y a plus : si le Conseil général doit disparaître, le département, lui, « en tant que cadre d'action publique restera une circonscription de référence essentielle pour l'État, autour des préfets et de l'administration déconcentrée avec les missions qui sont attendues de lui ».

Ensuite, la question des moyens. Chacun connaît l'état des finances des collectivités et les contraintes qui pèsent sur elles. C'est l'une des problématiques majeures pour les responsables d'exécutifs locaux actuellement. Les nouvelles grandes régions, renforcées de la plupart des missions actuellement dévolues aux départements pour l'instant, « disposeront de moyens financiers propres et dynamiques ». Le Président n'en dit pas plus dans sa tribune... Rien sur la réforme de la fiscalité locale, aucune avancée sur le transfert de moyens de l'État aux régions, rien non plus sur le tabou de l'autonomie fiscale. François Hollande demande aux collectivités de faire leur big-bang sans leur en donner les moyens.

Enfin, le bénéfice financier escompté. L'exécutif a communiqué sur un potentiel d'économies de 12 à 25 milliards d'euros - là encore la taille de la fourchette ne suggère pas un travail préalable très précis... Cette affirmation a été remise en cause par Alain Rousset, président de la région Aquitaine, président de l'Association des régions de France et réputé proche de François Hollande, qui se dit incapable de s'engager sur un montant précis (9). Certains observateurs pensent même que cette réforme, qui n'est pas accompagnée par une réforme

préalable de l'État(voir *infra*) coûtera plus cher en fusion des services, en alignement des statuts et des conditions salariales, en coûts indirects, etc. (10)

4 | Le manque de confiance dans les acteurs de terrain

On l'a dit, les acteurs locaux ont été très peu associés au processus de décision. Enfermé dans sa bulle administrativo-politique, le sommet de l'État décide de l'avenir du terrain et croit lui apporter des solutions en se contentant de jouer sur le mécano institutionnel : le manque de confiance dans la capacité des acteurs locaux à décider le meilleur pour eux est flagrant dans ce projet de réforme.

Une vision authentiquement décentralisatrice aurait retenu une méthode inverse, inspirée par le principe de subsidiarité, en fixant des objectifs de performance mais en laissant aux acteurs le soin de s'organiser pour y parvenir. Un tel choix aurait permis aux régions et à leurs habitants de se sentir à la fois plus libres et plus responsables – ce qui leur auraient permis de s'approprier la réforme et ses contraintes. Il aurait aussi favorisé l'imagination, l'expérimentation et l'émulation entre collectivités petites ou grandes, rurales ou urbaines, de plaines ou de montagne, etc. Le tissu local est divers et vivant : c'est en le respectant qu'on lui fera donner le meilleur de lui-même.

Viendrait-il à l'idée des Américains de bouleverser la carte de leurs 50 États – dont quatre sont moins peuplés que le Limousin, région française la moins peuplée (11) – pour engager des réformes visant à une meilleure efficacité et une baisse des dépenses ? En Allemagne, en Espagne, en Suisse, on trouve des *Länder*, des régions autonomes, des cantons plus petits ou moins peuplés que les régions françaises. Leurs performances économiques ne sont pas moins bonnes, en soi, que celles des entités plus grandes.

L'argument de l'« optimum régional » et de la taille critique ne tient pas. C'est une bonne gouvernance et l'attachement du citoyen pour lui qui assure la performance d'un territoire.

Dit autrement, « ce qui fait la réussite d'un territoire, c'est l'investissement de ses acteurs, que ce soient les entreprises, les administrations ou les citoyens. Cela suppose qu'ils s'identifient à la région, qu'ils aient envie de mouiller leur maillot pour elle » (12)...

C'est ce qu'a bien compris David Cameron dans la mise en œuvre de la *Big*

Society depuis 2010 : la confiance dans le citoyen et dans la spécificité de chaque territoire est le point central du *Localism Act*, lui-même au cœur du projet de *Big Society* (13).

5 | L'absence de réforme de l'État préalable à la réforme des collectivités

Le principal argument de l'exécutif en faveur de sa réforme est celui de la simplification et de l'allègement des coûts. Mais l'État est-il légitime à réclamer des collectivités qu'elles se réforment alors qu'il s'en montre incapable ? Et quelle efficacité aura cette réforme si l'État ne met pas lui-même fin à la fuite en avant des dépenses et des embauches de fonctionnaires ?

La crise du « modèle français » jacobin et centralisé est une crise de l'action publique et, pour tout dire, une crise de l'État (14).

Dans son refus obstiné d'engager sa mutation, il entraîne tout le pays, collectivités comprises, sur une pente dangereuse. Dans ce contexte, la réforme annoncée par l'exécutif peut être vue comme une manœuvre de diversion d'un État qui n'a pas le courage de se réformer ni de mettre en œuvre les changements qui permettraient une vraie respiration des territoires et de la société française.

Le premier consisterait à supprimer, enfin, au sein de la fonction publique de l'État des services et des postes qui auraient dû l'être au fur et à mesure du processus de décentralisation engagé depuis trente-cinq ans. De même, un puissant travail de simplification administrative pourrait être engagé.

Un autre axe majeur serait la réforme des finances et de la fiscalité locale. La réforme territoriale annoncée sert de paravent au refus de mettre en œuvre une telle réforme de la fiscalité locale : « en effet, aujourd'hui, suite aux décisions de recentralisation fiscale de 1999-2000, l'État a supprimé des taxes affectées aux collectivités territoriales sans leur affecter d'autres impôts, et remplacé leur produit par des reversements du budget national.

En conséquence, l'État est devenu le premier contribuable local, ne permettant pas aux citoyens de voir sur leur feuille d'impôt les vraies recettes des collectivités, comme l'avait justement noté le rapport Mauroy de 2000. Puisque le citoyen ne le sait pas, la décentralisation est devenue un slogan »(15).

Sans confiance et sans vision, la réforme voulue par François Hollande risque fort de ressembler aux précédentes. Tant que les responsables politiques n'auront pas fait leur révolution mentale, tant que l'État restera réticent à d'authentiques transferts de compétences et de moyens, tant que les élites ne laisseront pas les citoyens et les collectivités s'organiser au mieux de l'intérêt local, la décentralisation restera un vœu pieux.

(1) Le premier, dès juin, sur la carte régionale, le second portant sur les compétences des collectivités, après les élections sénatoriales.

(2) L'article 7 de la loi du 11 décembre 1990, modifiant le Code électoral, interdit toute modification des circonscriptions électorales dans l'année précédant une échéance renouvelant les assemblées concernées.

(3) La proposition 54 prévoyait seulement une loi sur le renforcement de la démocratie locale, l'abrogation du conseiller territorial, la garantie du niveau des dotations, la réforme de la fiscalité locale et une meilleure péréquation.

(4) Voir par exemple « Le jour où François Hollande a redessiné la France », *Le Monde*, 4 juin 2014 et « François Hollande a tranché seul », *Le Progrès*, 3 juin 2014.

(5) 58% des Français souhaitent être consultés par référendum sur la réforme territoriale, sondage *Les Français et la réforme des collectivités locales*, réalisé par l'Ifop pour *Acteurs publics* et Ernst & Young, 3 juin 2014.

(6) Sondage *Le projet de loi de décentralisation et la recomposition territoriale*, réalisé par LH2 pour la presse régionale et France Bleu, 10 avril 2014.

(7) Jean-Christophe Fromantin, *La refonte des territoires ne se fera pas en chiffonnant la carte*, *Territoires en mouvement*, 16 avril 2014.

(8) François Hollande, *Réformer les territoires pour réformer la France*, 3 juin 2014.

(9) Europe 1, 3 juin 2014.

(10) Gérard-François Dumont, « La fusion des régions va coûter plus cher ! », *Le Point.fr*, 4 juin 2014.

(11) Alaska, Dakota-du-Nord, Rhode-Island et Wyoming.


(12) Gérard-François Dumont, *op. cit.*

(13) Pour les détails, voir Euxode Denis, *La Big Society de David Cameron et ses enseignements pour la France*, Institut de l'entreprise, 2014.

(14) Jean-Thomas Lesueur, « Fédéralisme : une chance pour les patries ? », *Causeur*, janvier 2014.

(15) Gérard-François Dumont, « Réforme territoriale : les conditions incontournables pour qu'elle soit réussie », *Atlantico.fr*, 14 mai 2014.

« Institut Thomas More, Note d'actualité 23, juin 2014 »:

 <http://www.institut-thomas-more.org/fr/actualite/les-cinq-peches-de-la-reforme-territoriale-le-rendez-vous-manque-de-francois-hollande.html>

